

Luxembourg : l'histoire en mouvement

L'étude d'une parure en coquillages confectionnée il y a plus de 7000 ans apporte déjà les indices d'un mouvement qui sera perpétuel : la migration est constitutive de l'histoire luxembourgeoise. Découverts près de Waldbillig, ces coquillages furent en effet importés des côtes de l'Atlantique ou de la Méditerranée, relevait Michel Pauly lors de la 4^e édition des déjeuners-débats organisée par l'ASTI, le 2 mars 2011¹. Et ces anciens échanges n'annonçaient rien d'autre qu'une longue série de migrations qui ne cesseront de modeler et remodeler le paysage grand-ducal.

Karine Bouton

Au fil des siècles

Professeur d'histoire transnationale luxembourgeoise et responsable des Études luxembourgeoises à l'Université du Luxembourg, Michel Pauly charpente son propos au fil des siècles. Ainsi, des vestiges de l'époque gallo-romaine montrent qu'il y a 2 000 ans déjà, une population d'origine romaine apportait ses divinités latines et entraînait un processus d'acculturation, transformant en même temps l'habitat gaulois, le celte laissant place au latin, lui-même coloré d'un nouvel accent. Aux IV^e et V^e siècles, les Germains introduisirent un vocabulaire, un accent, et le latin se transformât de nouveau pour devenir, au fil des années, le français.

L'imagerie est empreinte des mêmes phénomènes. Des manuscrits de l'abbaye d'Echternach fondée au VIII^e siècle présentent des traits typiquement insulaires du haut Moyen Âge et illustrent ainsi des influences loin d'être uniques et isolées. La communauté monastique comptait en effet des origines diverses et différentes stylistiques – continentale, méditerranéenne... – réunies en une synthèse originale, propre à l'espace luxembourgeois, qui fut à son tour exportée vers d'autres régions européennes ; des migrations qui se poursuivront tout au long des siècles.

Une ville de longue date multiculturelle

Avant 1360 déjà, les habitants de la ville de Luxembourg venaient d'une grande région, de villes situées à plus de 50 km comme le laissent supposer leurs

noms (à l'époque souvent d'origine topographique). Ces mouvements étaient d'autant plus courants que les épidémies exigeaient un renouvellement constant de la population urbaine. Au XVII^e siècle, le roi de France favorisa l'émigration vers le Luxembourg par l'exemption de certains impôts ou encore en logeant les militaires afin que ces derniers se sédentarisent dans la ville de Luxembourg. De nombreux Tyroliens suivirent, quant à eux, les armées afin de se rendre disponibles à la reconstruction et introduisirent l'art de tailler le schiste, aujourd'hui considéré comme typique de la région.

De grandes familles étrangères s'installèrent également dans la région au XVIII^e siècle, telle la famille Pescatore ou la famille Boch originaire d'Audun-le-Tiche. Une immigration bourgeoise accompagnait en effet celle des artisans et toutes les couches de la population étaient donc concernées. Au XIX^e siècle, le Luxembourg devint pays autonome et accueillit de nombreux fonctionnaires des Pays-Bas.

Le tournant de la seconde moitié du XIX^e siècle

En 1859, l'inauguration de la première ligne de chemin de fer ouvre une brèche dans l'enceinte fortifiée de la ville, permettant de traverser les frontières et jouant en même temps un rôle important pour la cohésion sociale du pays. En 1867, le traité de Londres décide du démantèlement de la forteresse, favorisant ainsi le commerce, tandis que l'industrialisation connaît un véritable essor et, avec elle, un besoin

[...] il ne faut pas oublier qu'un très grand nombre de migrants sont des migrants en plusieurs étapes et il convient sans doute de parler de phénomène migratoire plutôt que d'immigration.

croissant de main-d'œuvre. Certaines nationalités entrent alors de façon perceptible dans les statistiques. C'est le cas des ingénieurs et contremaîtres allemands par exemple, appelés par les investisseurs allemands au Luxembourg. Le bas de l'échelle des salaires est, quant à lui, occupé par les ouvriers italiens.

Souvent célibataires, les immigrés italiens se rassemblent dans des quartiers dans lesquels ils ouvrent cafés, petits commerces, restaurants... Dès le début du XX^e siècle, de grandes familles s'installent également, fondent des entreprises et font fortune dans la fabrique de pâtes notamment. L'évolution générale de l'immigration suivra ensuite les courbes de croissance et de crise, jouant tour à tour le rôle de moteur et de soupape de sécurité. Ainsi, en 1931, les travailleurs italiens seront les premiers à être licenciés. Ils rentrent alors dans leur pays d'origine et ne perçoivent aucune indemnité de chômage.

Après la Seconde Guerre mondiale et la fin de l'immigration allemande, les Italiens sont moins enclins, pour des raisons politiques, à rejoindre le Luxembourg. L'immigration italienne se tarit dans les années 1950, une époque où il devient plus facile de trouver du travail sur place, alors que le Luxembourg ne permet toujours pas une immigration en famille. Face à des besoins de main-d'œuvre croissants, une libéralisation des accords se traduit en 1957 par l'autorisation de réunification familiale et des subsides aux entreprises de construction. Mais ces mesures arrivent trop tard et ne permettent plus d'attirer des travailleurs italiens en nombre suffisant. Le traité de Rome rendra d'ailleurs ces conventions bilatérales superflues et ce sont finalement les Portugais qui remplaceront les travailleurs italiens. Un premier accord de main-d'œuvre, signé en 1970, prévoit d'emblée la réunification familiale, le gouvernement luxembourgeois tentant toutefois de limiter l'immigration cap-verdienne, privilégiant de façon non officielle une immigration catholique blanche². La même année, un accord similaire, n'incluant toutefois pas la réunification familiale, sera signé avec la Yougoslavie.

Les frontaliers de l'ère postindustrielle

Un nouveau type d'immigration marquera l'âge post-industriel luxembourgeois : l'immigration frontalière. Si le nombre de résidents non luxembourgeois augmente régulièrement, les années 1980 voient surtout une augmentation spectaculaire du nombre de frontaliers. Le mouvement migratoire cesse de suivre le mouvement du PIB. Dans les années 1990, le nombre de demandeurs d'asile, indépendant des conditions économiques du pays, devient appréciable et entre dans les statistiques. De la même manière, le nombre d'immigrés qui travaillent dans les institutions euro-

péennes et dans le secteur bancaire augmente. Même en temps de crise, le nombre d'emplois croît plus rapidement que la population. Certains secteurs comme l'hôtellerie ou la construction sont tributaires à 90 % des salariés étrangers. Parallèlement, les réunifications familiales se poursuivent. À côté de cette migration, les frontaliers représentent 44 % de l'emploi salarié au Luxembourg et seul un secteur demeure aux mains des Luxembourgeois : la fonction publique.

Ainsi, plusieurs modèles de migrations coexistent aujourd'hui au Luxembourg :

- les migrations dites saisonnières, souvent plus circulaires que saisonnières d'ailleurs, qui font office de soupapes de sécurité en temps de crise ;
- les migrations familiales, qui existaient déjà à l'époque des migrations allemande et italienne et qui sont aujourd'hui surtout le fait de l'immigration portugaise ;
- les migrations journalières, qui jouent un rôle de tampon conjoncturel et représentent un niveau d'intégration à la société d'accueil quasiment nul ;
- les migrations forcées ou les demandes d'asile ;
- les migrations transnationales des fonctionnaires internationaux, qui constituent des milieux à part, des communautés fermées.

Au-delà de toute catégorisation, il ne faut pas oublier qu'un très grand nombre de migrants sont des migrants en plusieurs étapes et il convient sans doute de parler de phénomène migratoire plutôt que d'immigration. En outre, malgré le caractère ancien et continu du phénomène, le Luxembourg n'a pas encore rompu à une attitude que nous pourrions qualifier de frileuse en la matière. Le traité de Rome prévoyait ainsi des exceptions pour le Grand-Duché, que l'on retrouvera encore dans le traité de Maastricht. De nombreux pays européens se rangent d'ailleurs aux mêmes réticences. Pourtant, dans le domaine économique en tout cas, il est acquis que la mobilité est aujourd'hui requise ; une mobilité que la recherche prône également depuis longtemps. Le Luxembourg aurait donc tout à gagner sur ce terrain et, à n'en pas douter, le Grand-Duché a déjà tous les atouts en main. ♦

Le prochain déjeuner-débat aura lieu mercredi 6 avril 2011, de 12h15 à 13h45 à l'ASTI, avec Jean Langers : *Immigrés : haro sur les moins qualifiés ?* (ou peut être suivi en temps réel sur www.asti.lu).

1 Les déjeuners-débats organisés par l'ASTI bénéficient du concours du FNR (Fonds national de la recherche), du patronage de la Ville de Luxembourg, du partenariat de l'OLAI (Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration), du CEFIS (Centre d'étude et de formation interculturelles et sociales) et du EMN (European Migration Network).

2 Une tentative qui n'eut que peu de succès. L'immigration cap-verdienne a été vécue avec beaucoup d'étonnement s'agissant de la première immigration africaine. Notons également qu'à cette époque, les Cap-Verdiens représentaient le plus haut taux de naturalisation au Luxembourg.